



## Vivre à Villers en toute convivialité - P. 10

**Bal des Sports  
le 22 juin**  
p. 7

**Les élèves de l'école communale  
en finale de concours**  
p. 12

**Un succès pour le Grand  
nettoyage de printemps**  
p. 13

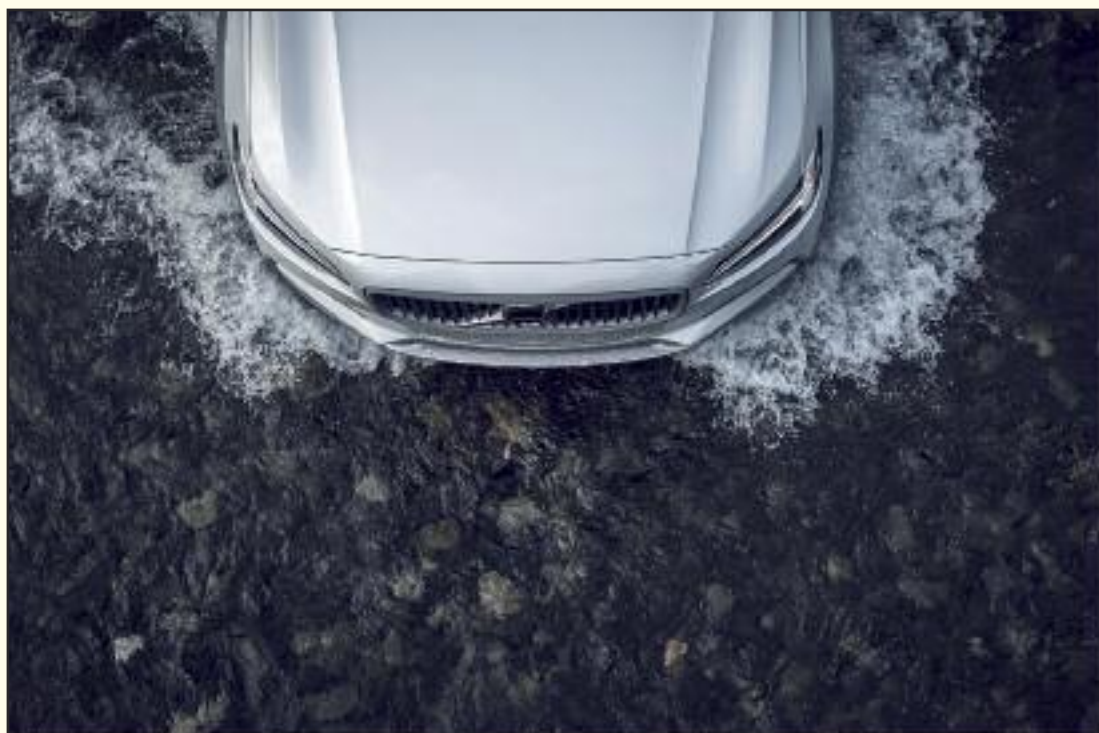
Nous allons donner vie à votre Magazine Communal avec la Réalité Augmentée...



GRÂCE À ADMANTED DÉCOUVREZ QUEL CONTENU  
DIGITAL SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL !

[vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet, ...]





-500€

-350€

-250€

# OFFRE SPÉCIALE SUV / CROSS COUNTRY

RÉDUCTIONS SUR TOUS LES ACCESSOIRES VOLVO

\* Offre non cumulable avec d'autres offres en cours.  
valable du 01/04 au 31/06 à l'achat d'un véhicule neuf Cross-Country  
ou SUV de la gamme Volvo.  
Rendez-vous chez Scandia pour demander votre chèque de réduction.



T. 04 259 59 00 - [www.scandia.be](http://www.scandia.be)  
Rue le Marais, 15h - 4530 Villiers Le Bouillet

# Bulletin d'information communal Villers-le-Bouillet

## Sommaire

→ Édito – Horaires d'ouverture de l'administration	3
→ La Commune à la loupe	5
→ Bal des sports	7
→ Cure de plein air 2019	8
→ Stage « Un jour, un stage » 2019	9
→ Charte de la ruralité et de la convivialité	10
→ Agence de Développement Local	11
→ Dans nos écoles	12
→ Agenda/ Etat Civil	13
→ Parlons politique	14

### Editeur responsable :

Collège communal de Villers-le-Bouillet

### Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques

### Régie publicitaire :

Sprl REGIFO Editions  
Tél. 071/74.01.37

### Prochaine parution du 4530 :

Semaine du 1<sup>er</sup> juillet

### Informations à envoyer

pour le 28 mai 2019 au plus tard

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

### Retrouvez l'information sur :

[www.villers-le-bouillet.be](http://www.villers-le-bouillet.be)



Commune de Villers-le-Bouillet  
Commune de Villers-le-Bouillet Service jeunesse

Malgré le souci d'exhaustivité, les informations reprises dans le bulletin d'information communal le sont à titre indicatif. Elles ne peuvent engager la responsabilité de la Commune de Villers-le-Bouillet.

Chères Villersaises,  
Chers Villersois,

L'opération « Grand nettoyage de printemps » organisée le dernier week-end de mars a été un franc succès. Nos écoles se sont mobilisées, et c'est tant mieux : en participant activement à pareille opération, nos enfants prennent conscience de l'enjeu, et intègrent des valeurs importantes. Le collège remercie tous ceux, petits et grands, qui se sont impliqués dans cette action de nettoyage de nos villages.

Sachez aussi que vous pouvez vous impliquer au quotidien dans cette action, en devenant ambassadeur de la propreté. N'hésitez pas à visiter le site [www.wallonie-pluspropre.be](http://www.wallonie-pluspropre.be) pour en savoir plus.

Sur un autre plan, le mois de mai est annonciateur d'examens : le collège souhaite bon courage et pleine réussite à la jeunesse villersoise pour affronter cette période toujours stressante.

Les jeunes étudient de plus en plus souvent dans des bibliothèques ou des espaces publics, se regroupant au calme.

Certaines communes ont pris l'initiative d'ouvrir temporairement une salle pareillement dédiée à l'étude au profit de de leurs jeunes, durant leur période blocus. Une piste à exploiter à l'avenir, dans le cadre des activités qui trouveront place dans la future maison rurale ? N'hésitez pas à nous faire part de votre avis.

Aux examens succéderont les traditionnels plaisirs de l'été.

Dans le souci de maintenir les rencontres conviviales et de créer du lien social, les désormais traditionnels apéros villersois seront à nouveau organisés.

A vos agendas, pour noter soigneusement les dates auxquelles ils se dérouleront :

- 27 juin à Vieux-Waleffe
- 4 juillet à Fize-Fontaine
- 18 juillet à Villers-le-Bouillet
- 8 août Villers-le-Bouillet
- 22 août Vaux-et-Borset
- 29 août Warnant-Dreye

François Wautelet, Bourgmestre  
Christine Collignon, Jean-François Ravone, Hélène Fastré,  
Brigitte Simal, Echevin(e)s  
Philippe Ancion, Président du CPAS

Crédits photos :

Bébébus (p. 6) - Commune de Villers-le-Bouillet (pp. 3, 5, 6, 7, 10) – Ecole communale de Villers-le-Bouillet (p. 12) – Ecole Saint-Martin (p. 12)

## Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 à 12h	8h30 à 12h	-	8h30 à 12h	8h30 à 12h
Après-midi	-	-	13h30 à 19h	-	-

### Permanences

Le Service Population & Etat Civil tient une permanence le mercredi de 16h à 19h (excepté du 1 juillet au 31 août inclus et du 24 décembre au 31 décembre inclus). Il est également accessible le mardi dès 7h30 sur rendez-vous préalable uniquement.

Le Service Cadre de Vie (urbanisme, environnement, énergie, mobilité, logement) assure une permanence chaque premier mercredi du mois de 16h à maximum 19h sur rendez-vous préalable uniquement.



SPRL PHILIPPE & FILS  
**Raboz**  
**Terrassements**

**Tout type de terrassement  
 et d'aménagement  
 Pose de citerne  
 Agréé pour  
 raccordement  
 d'égout public**

**Tél. 085 21 25 62  
 Gsm 0477 48 87 10  
 Mail : praboz@skynet.be**

**PENSION CANINE – MARCHIN**



**CANINAC**

Laurent Veckmans  
 9 Saule Marie - 4570 Marchin  
 0492/174.106  
 info@caninac.be  
 www.caninac.be

**Nous allons DONNER VIE à votre Magazine Communal  
 AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE...**



ADmented

**GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ  
 QUEL CONTENU DIGITAL SE CACHE  
 DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL!**

[vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,..]

**PARTANT POUR UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE ?**

**1/ Téléchargez gratuitement...**

A l'aide de votre smartphone ou tablette, l'application  
**ADmented** [disponible sur Google Play et l'App Store]



**2/ Parcourez votre magazine...**

Par ce logo, au fil des pages, vous repérez  
 rapidement les pages enrichies



**3/ Scannez la page entière...**

Et cliquez sur une des Icones qui vous emmènera  
 vers le lien se trouvant derrière.



Belle surprenante et enrichissante  
 découverte avec ADmented.





# Les brèves du Conseil communal

## Le CCCA est formé

Les membres du Conseil consultatif communal des Aînés ont été désignés pour la législature 2018-2024. 10 femmes et 10 hommes ont déposé leur candidature et proviennent de l'ensemble des villages de l'entité, à l'exception de Vieux-Waleffe. Une candidature à titre de représentant d'une association a été déposée. Toutes les candidatures ont été retenues à l'unanimité par les conseillers communaux. Sont membres du CCCA : Mesdames Francine Dieu, Solange Dewez, Marie-Louise Pire, Marie-Louise Willems, Jeanine Thomas, Lucia Laurent, Michelle Bodet, Paulette Crustin, Barbara Kopyasz et Jacqueline Parent, Messieurs Freddy Vanlys, Pol Delmal, Raymond Lhoist, Jacques Guisse, Marcel Demeire, Raymond Borowiak, Pierre Rosoux, Antoine Bataglia, Michel Bruyere et Joseph Royer.

## Villers-le-Bouillet, territoire intelligent ?

La Commune de Villers-le-Bouillet a décidé de répondre à l'appel à projets « Territoire intelligent » lancé par la Wallonie qui a pour but d'encourager les villes et communes wallonnes à développer des projets numériques en matière de mobilité, d'énergie et d'environnement ou encore de gouvernance et de participation citoyenne. Le projet proposé se dénomme WikiTown et consiste en la mise en place d'une plateforme intégrant des micro-services dont un réel réseau social communal. Cette plateforme regroupera l'ensemble des informations relatives au territoire et utilisées par les citoyens et acteurs de la commune (pouvoirs organisateurs des écoles, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, ASBL, entreprises...) pour des échanges visant à améliorer la vie quotidienne de tous et l'efficacité des services publics. Les communes sélectionnées seront connues courant mai.

## La Convention des Maires adoptée

Le Conseil communal a adhéré à la Convention des Maires pour le climat et l'énergie. Les nouveaux signataires de la Convention des Maires s'engagent à remplir un objectif renforcé de 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur leur territoire, qui est aligné sur le cadre européen pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030, grâce notamment à une meilleure efficacité énergétique et à un recours accru à des sources d'énergies renouvelables, à adopter une approche intégrée visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter ainsi qu'à renforcer leur résilience en s'adaptant aux incidences du changement climatique.

# Un Grand nettoyage de printemps encore bien utile

Villers-le-Bouillet a fait son Grand nettoyage de printemps les 29, 30 et 31 mars. Durant tout le week-end, douze équipes de citoyens ont participé à l'opération mise en place par la Région Wallonne et ont sillonné les rues des différents villages de notre entité afin de ramasser les déchets jetés ou abandonnés aux bords des routes.

Les plus jeunes ont également été sensibilisés à la cause. Des élèves de l'école Saint-Quirin de Warnant et de l'école communale, implantation de Villers-le-Bouillet, ont participé à cette opération le vendredi 29 mars. Les jeunes qui participent aux activités du mercredi après-midi du Service Jeunesse avaient déjà montré l'exemple le 27 mars en donnant un coup de propre aux rues des cités Mabiets et Pannerie.

Lors de ce week-end, ce sont pas moins de 135 sacs de déchets tout venant, 59 sacs PMC et 1,5m<sup>3</sup> de déchets encombrants qui ont été ramassés par les participants à ce Grand nettoyage de printemps.



# Salon Bien Être : Recherche professionnels du secteur !!

**Vous travaillez au Bien Être de chacun par le biais de votre profession ?**

Vous êtes alors peut-être intéressé(e) à collaborer avec l'Administration Communale de Villers-le-Bouillet à la mise sur pied du 1er Salon du Bien Être sur notre entité.

Votre participation consiste à la tenue d'un stand présentant votre activité. Notre souhait est qu'il soit interactif avec le public via des démonstrations, des ateliers, des conférences, etc...

Ce salon se déroulera le samedi 30 novembre 2019 au Hall des Sports Emile Collignon et s'adressera à tout professionnel du Bien Être de préférence villersois, la commune souhaitant offrir la plus grande visibilité à ses acteurs locaux.

Envie de vous inscrire ou d'obtenir des renseignements complémentaires ?

Vous pouvez vous manifester le plus rapidement possible (les places étant limitées) auprès de :

ADL - Michel GREVESSE - 085 308 823 - [adl@villers-le-bouillet.be](mailto:adl@villers-le-bouillet.be)  
Service SPORTS – Bien Être - Dominique DOYEN - 085 61 62 83 -  
[dominique.doyen@villers-le-bouillet.be](mailto:dominique.doyen@villers-le-bouillet.be)

## Viller's Day aux nouvelles couleurs

Le Viller's Day a connu une nouvelle édition le samedi 27 avril dernier. Cette festivité dont le but est de mettre en avant les services communaux et les acteurs villersois a connu son lot de nouveautés entre les traditionnels accueil des nouveaux habitants, remise des primes de naissance et marché des artisans.

L'académie de musique Marcel Désiron participait pour la première fois au Viller's Day en proposant un concert mené de main de maître par ses élèves. Un beau succès qui devrait être réédité lors des prochaines années. Le concours de dessin mis en place par le Comité culturel a permis à plus de 80 enfants villersois ou fréquentant une école villersoise de faire parler leur imagination sur le thème « Imagine ta commune quand tu seras grand ».

Les activités en extérieur, comme la voiture tonneaux, la gravure sur vélos et remorques ainsi que le marché des artisans ou l'exposition du véhicule d'Overdrive, ont souffert de la météo pluvieuse de ce dernier samedi d'avril. Mais tout le monde est reparti satisfait de cette journée avant la prochaine édition en 2020 !



## Le Comité culturel recherche des personnes ressources

Afin de préparer et d'organiser l'agenda des activités culturelles sur la commune pour la saison 2019-2020, le Comité culturel souhaiterait établir un cadastre des **personnes ressources et des compétences existantes** sur le territoire de la commune.

Ces personnes ressources pourraient être classifiées en plusieurs catégories :

- 1) Les artistes et les artisans : Ils créent et ont des choses à montrer ou à faire découvrir (musiciens, danseurs, peintres, comédiens, jongleurs, créateurs en tout genre...)
- 2) Les artistes - animateurs : Ils ont des créations à faire découvrir mais aussi enseignent et animent des ateliers.
- 3) Les personnes « ressources » : Ils connaissent les rouages des milieux artistiques et culturels par leur métier, leur expérience ou leur fréquentation des lieux culturels et ils sont conscients des réalités de la gestion d'événements culturels.
- 4) Ceux qui connaissent : Ils sont spécialisés sur un ou plusieurs sujets artistiques ou culturels et veulent en faire profiter un public à travers des conférences par exemple.
- 5) Les passionnés qui aiment les arts et la culture et assistent à de nombreuses manifestations et peuvent apporter leur regard critique et leurs conseils sur les activités proposées.

Si vous vous reconnaissez dans l'une de ces catégories et que vous souhaitez participer à l'épanouissement d'activités culturelles sur notre commune, faites-vous connaître en communiquant vos coordonnées et une brève explication de vos activités au Bureau du Comité culturel, soit par courrier à adresser au Comité culturel - Administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet ou bien par courriel :

- Brigitte Simal, Présidente : [brigitte.simal@villers-le-Bouillet.be](mailto:brigitte.simal@villers-le-Bouillet.be)
- Laurent Galas, Vice-président : [laurent.galas@gmail.com](mailto:laurent.galas@gmail.com)
- Christelle Delhaise, Secrétaire : [christelledelhaise@gmail.com](mailto:christelledelhaise@gmail.com)
- Nancy Graindorge, Trésorière : [nancy.graindorge@yahoo.fr](mailto:nancy.graindorge@yahoo.fr)

## Le Bébébus fait une halte

### chaque vendredi



Au local des Petites Bouilles de 9h à 16h, le Bébébus accueille les enfants entre 1 et 3 ans permettant une socialisation en douceur avant l'entrée à l'école.

L'équipe d'accueillantes installe des zones de jeux diversifiées et adaptées à chacun ; un espace psychomoteur, un coin doux pour se poser et profiter de moments de lecture. Au fil de la journée, elles proposent des activités ludiques, créatives, sensorielles... en étant à l'écoute du rythme et des besoins des enfants.



Depuis le mois de janvier, un nouveau groupe s'est constitué : les enfants inscrits et familiarisés profitent de l'ambiance cosy et lumineuse des locaux, ainsi que de l'espace extérieur propice à la découverte.

L'équipe proposera un petit-déjeuner convivial avec les familles du

Bébébus et les partenaires locaux (ONE...) dans les prochaines semaines.

En été, le Bébébus fonctionnera en « formule spéciale vacances » et sera ouvert du 30 juillet au 1er août et du 6 au 08 août, l'occasion de proposer des mini semaines thématiques aux enfants du Bébébus.

Intéressé(e) par le service ? Des places d'accueil sont encore disponibles.

Pour visiter ou avoir plus d'infos quant aux démarches d'inscription, vous pouvez contacter la coordinatrice, Barbara Detilleux au 0473 76 86 30 (merci de laisser vos coordonnées si répondeur ou par SMS) par mail [larbreessentiel@gmail.com](mailto:larbreessentiel@gmail.com). Site internet : [www.bebibusliege.be](http://www.bebibusliege.be) - Facebook : [Bébébus Liège](https://www.facebook.com/BebibusLiège)



## Trois retraités à l'Administration communale

L'Administration communale de Villers-le-Bouillet voit trois de ses agents être admis à la retraite en cette première moitié de l'année 2019. Eric Cornelis a travaillé durant 29 ans au sein du Service Travaux & Entretien, d'abord en tant qu'ouvrier manœuvre avant de devenir ouvrier qualifié en 2009. Il a pris sa retraite le 29 mars dernier à 65 ans. Marie-Christine Pirlet est une autre figure emblématique de la Commune de Villers-le-Bouillet. Elle a pris sa retraite le 30 avril après 41 ans de service. Arrivée à la fusion des communes, elle a travaillé à la Recette régionale et au service des finances communales avant de terminer sa carrière au sein du service des Ressources Humains.

Enfin, l'un des premiers visages à accueillir la population au sein de notre administration prendra sa retraite le 31 mai prochain. Linda Di Tonno, employée au service Population, Etat Civil & Etrangers quittera les murs de l'administration communale après 42 ans de service.

Nous leur souhaitons une excellente retraite et les remercions pour les nombreuses heures de travail passées au service du citoyen.



# Bal des sports - Samedi 22 juin

Grande nouveauté à Villers-le-Bouillet ! Un bal des sports est organisé le samedi 22 juin au hall des sports Emile Collignon. Au programme : souper, remise des mérites sportifs et du prix de la vie associative, concert du groupe Box Office et soirée animée par DJ Tawfiq. Rendez-vous dès 18h pour une soirée mémorable au profit des clubs sportifs villersois !

## Programme

Accueil dès 18h

Souper

Concert du groupe Box Office

Remise des prix sportifs et du prix de la vie associative

Soirée animée par DJ Tawfiq

**Entrée** : 5 euros

## Déposez votre candidature pour le Prix de la Vie Associative

La Commune de Villers-le-Bouillet remettra pour la quatrième année consécutive le Prix de la Vie Associative, cette fois à l'occasion de ce bal des sports le samedi 22 juin. Comme l'année passée, les associations de l'entité villersoise sont invitées à rentrer leur rapport d'activité 2018. Un jury sera alors chargé de choisir les associations primées en 2019.



### Qui peut participer ?

Toute association de fait ou association sans but lucratif qui remplit impérativement et indissociablement les conditions suivantes :

1. posséder son siège social et/ou avoir ses principales activités sur le territoire de l'entité communale de Villers-le-Bouillet ;
2. avoir comme finalité de l'objet social et/ou principales activités le souhait d'améliorer la qualité de vie au sein de sa rue, son quartier, sa commune dans l'une des thématiques suivantes : l'intégration sociale, l'égalité des chances, les échanges intergénérationnels, l'aide humanitaire ou le développement durable.
3. Les activités doivent avoir été réalisées sans but lucratif, seuls les frais relatifs au fonctionnement des activités peuvent avoir été sollicités par l'association auprès de ses participants.
4. Ne pas faire partie des trois premiers lauréats de l'édition 2018

### Comment participer ?

Un dossier de candidature doit être **déposé pour le 7 juin 2019** au plus tard auprès du Collège communal, à l'attention de l'échevine de la Vie associative Hélène Fastré – rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet soit par courrier postal, soit déposé contre récépissé, soit par courrier électronique à [info@villers-le-bouillet.be](mailto:info@villers-le-bouillet.be). Ce dossier doit comprendre :

1. une fiche descriptive reprenant les coordonnées de l'association (siège social et composition des membres)
2. un descriptif (max. 4 pages A4) du projet qui a été réalisé par l'association et qu'elle souhaite présenter. Le descriptif comprendra les moyens humains, techniques et financiers qui ont été nécessaires à la réalisation ;
3. un descriptif des projets futurs que l'association souhaite développer durant l'année en cours de la demande de prix.

## Prix sportifs : déposez votre candidature !

L'Echevinat des Sports attribuera ses prix sportifs à l'occasion de ce bal des sports le samedi 22 juin.

Le trophée sportif sera attribué au sportif ou à l'équipe sportive de la commune ayant accompli au cours de la saison la performance jugée la plus digne d'être distinguée. Le mérite sportif sera remis au concitoyen de la commune le plus digne d'être distingué pour sa contribution à la promotion du sport. Enfin, le prix du fair-play sera attribué au concitoyen de la commune qui s'est distingué de par son comportement et son esprit au-delà de toute recherche compétitive ou non.

Vous remplissez l'une des conditions reprises ci-dessus ou connaissez quelqu'un qui les remplit ? Déposez votre candidature **pour le vendredi 14 juin 2019 au plus tard** par courrier à l'adresse suivante : A l'attention de l'échevine des Sports, Christine Collignon, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet. Chaque candidature doit reprendre les mentions suivantes :

1. Le prix pour lequel la candidature entre en lice.
2. Les nom(s), prénom(s) du ou des candidat(e)s concerné(e)s.
3. L'adresse, le numéro de téléphone et la date de naissance de ces personnes.
4. La dénomination du club ou de la fédération sportive dans lequel elles évoluent.
5. Une note de motivation qui précise les faits et justifie cette candidature.





# Villers-le-Bouillet

## CURE DE PLEIN AIR 2019 - Bulletin d'inscription

A déposer ou à envoyer à l'Administration communale (Rue des Marronniers, 16 – 4530 Villers-le-Bouillet)

ou à

scanner et envoyer à [nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be](mailto:nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be)

**au plus tard pour le 14 juin 2019**

Indiquer Code (voir ci-dessous) :

Nom de l'enfant :	Prénom de l'enfant :	Date de Naissance de l'enfant :
Adresse complète :	N° de téléphone ou GSM :	Adresse mail :

Cochez la ou les semaine(s) durant laquelle (lesquelles) votre enfant fréquentera la cure de plein air.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Du lundi 1 juillet au vendredi 5 juillet (S1)   | <input type="checkbox"/> Du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet (S4) |
| <input type="checkbox"/> Du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet (S2)  | <input type="checkbox"/> Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août (S5)     |
| <input type="checkbox"/> Du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet (S3) | <input type="checkbox"/> Du lundi 5 août au vendredi 9 août (S6)         |

Prix : 15€/semaine/enfant (code A)

25€/semaine/enfant (non domicilié sur la commune ou non inscrit dans un établissement scolaire de la commune) (code B)

A verser sur le compte **BE37 0910 1964 2428** au plus tard pour le 14 juin 2019. Le paiement confirme l'inscription.

Autorisations parentales :

Je soussigné ....., père/ mère / tuteur (biffer les mentions inutiles) de .....,  
....., donne mon accord pour (cochez les cases ci-dessous) :

1) Pour la prise en charge de l'enfant

- A participer aux sorties extérieures ;
- A administrer, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris dans la fiche santé ;
- De laisser toute initiative au médecin ou au chirurgien sur place de poser tout acte indispensable et en mesure avec la gravité de la situation, seul et seulement si je ne suis pas joignable et que l'état de santé de l'enfant réclame une décision urgente et/ou vitale ;

2) Diffusion de photographies et/ou vidéos

- La prise de photographies/vidéos de mon enfant dans le cadre des activités organisées par la Commune de Villers-le-Bouillet ;
- La diffusion de ces photographies/vidéos via les différents médias de la Commune de Villers-le-Bouillet (site internet, bulletin communal d'information, page Facebook) ;
- La diffusion de ces photographies dans le cadre d'informations à la presse afin de promouvoir les activités de la Commune de Villers-le-Bouillet ;

Les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de l'organisation du stage « Un jour, un stage » organisé par la Commune de Villers-le-Bouillet. Elles sont conservées jusqu'à la fin du stage.

Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression de vos données, envoyez un e-mail à [dpo@villers-le-bouillet.be](mailto:dpo@villers-le-bouillet.be) ou un courrier à la Commune de Villers-le-Bouillet – DPO, rue des Marronniers 16, 4530 Villers-le-Bouillet.

**Date et signature du Parent responsable de l'enfant :**





# Villers-le-Bouillet

## Stage « Un jour, un stage » - Bulletin d'inscription Pour enfants de 4 à 12 ans du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 juillet 2019

A déposer ou à envoyer à l'Administration communale (Rue des Marronniers, 16 – 4530 Villers-le-Bouillet)  
ou à

scanner et envoyer à [nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be](mailto:nathalie.bastien@villers-le-bouillet.be)  
**au plus tard pour le 14 juin 2019**

Indiquer Code (voir ci-dessous) :

Nom de l'enfant :	Prénom de l'enfant :	Date de Naissance de l'enfant :
Adresse complète :	N° de téléphone ou GSM :	Adresse mail :

Prix : 50€/enfant (code A)

0€/enfant (non domicilié sur la commune ou non inscrit dans un établissement scolaire de la commune) (code B)

A verser sur le compte **BE37 0910 1964 2428** au plus tard pour le 14 juin 2019. Le paiement confirme l'inscription.

Adresse du stage : Maison des petites Bouilles - Rue de Huy, 2 – 4530 Villers le Bouillet

Autorisations parentales :

Je soussigné ....., père/ mère / tuteur (biffer les mentions inutiles) de .....  
....., donne mon accord pour (cochez les cases ci-dessous) :

1) Pour la prise en charge de l'enfant

- A participer aux sorties extérieures ;
- A administrer, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris dans la fiche santé ;
- De laisser toute initiative au médecin ou au chirurgien sur place de poser tout acte indispensable et en mesure avec la gravité de la situation, seul et seulement si je ne suis pas joignable et que l'état de santé de l'enfant réclame une décision urgente et/ou vitale ;

2) Diffusion de photographies et/ou vidéos

- La prise de photographies/vidéos de mon enfant dans le cadre des activités organisées par la Commune de Villers-le-Bouillet ;
- La diffusion de ces photographies/vidéos via les différents médias de la Commune de Villers-le-Bouillet (site internet, bulletin communal d'information, page Facebook) ;
- La diffusion de ces photographies dans le cadre d'informations à la presse afin de promouvoir les activités de la Commune de Villers-le-Bouillet ;

Les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de l'organisation du stage « Un jour, un stage » organisé par la Commune de Villers-le-Bouillet. Elles sont conservées jusqu'à la fin du stage.

Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression de vos données, envoyez un e-mail à [dpo@villers-le-bouillet.be](mailto:dpo@villers-le-bouillet.be) ou un courrier à la Commune de Villers-le-Bouillet – DPO, rue des Marronniers 16, 4530 Villers-le-Bouillet.

**Date et signature du Parent responsable de l'enfant :**



# Quelques rappels pour vivre en toute convivialité

La vie à la campagne impose, pour que chacun puisse profiter du calme et de l'air pur qui la caractérisent, des comportements adéquats. En tant que citoyen respectueux du cadre de vie, certaines règles doivent être respectées. Certains comportements peuvent en outre être sanctionnés.

## La tonte des pelouses

La pelouse ne peut être tondeuse qu'aux jours et heures autorisés par le règlement général de police, à savoir en semaine entre 8h et 22h à l'exception des jours fériés. Ces jours-là, ainsi que le dimanche, la tonte est autorisée entre 10h et 12h, sauf si je suis à plus de 100 mètres d'une habitation.

Les déchets de tonte sont peu digestes pour le bétail et certaines plantes sont toxiques pour ce dernier, comme l'if, le laurier rose ou le buis. Gardez-les à l'écart de leur portée ou déposez-les au Recyparc le plus proche.

## Tenez les chiens en laisse

Vous êtes propriétaire d'un chien que vous affectionnez particulièrement. Vous souhaitez que les autres habitants le trouvent sympathique. Dans ce cas, ne le laissez pas divaguer sur la propriété d'autrui ni sur le domaine public, y compris sur les chemins de promenades. Tenez-le en laisse dans n'importe quelle circonstance. Ne le laissez pas aboyer en permanence, car cela perturbe le voisinage et la tranquillité publique. Si votre chien fait ses besoins sur la voie publique, ramassez les déjections et déposez-les dans une poubelle publique. Pour éviter que votre chien soit considéré comme errant, mettez-lui un collier avec une plaque mentionnant votre nom et vos coordonnées.



## Les tas de fumiers et l'épandage de purin et de lisier

Les tas de fumiers doivent être placés à minimum 25 mètres de toute habitation et être déplacés chaque année quand ils sont placés aux champs à même le sol. Ils ne peuvent en aucun cas empiéter sur l'accotement et la voie publique. Les dépôts ne peuvent masquer la visibilité des usagers de la route dans les virages et à proximité des carrefours.

L'épandage du purin et de lisier ne pourra se faire lorsque la température dépasse 20 degrés ou lorsque l'IRM annonce une telle température dans les 48 heures. Toutefois, si la température dépasse 20 degrés, l'épandage est permis pour autant que la terre soit travaillée le jour même.

**Rappel aux citoyens :** les tas de fumier ne sont pas des décharges publiques, il est absolument interdit d'y déposer vos déchets, quels qu'ils soient !

## La taille des plantations, arbustes et arbres



Les plantations, les arbustes et les arbres doivent être taillés et entretenus par leur propriétaire. Ils ne doivent pas dépasser sur la voie carrossable, excepté à 4,5 mètres au-dessus du niveau du sol, ni sur l'accotement ou sur le trottoir, excepté à 2,5 mètres au-dessus du niveau du sol. Ils ne peuvent pas diminuer l'intensité de l'éclairage public ou porter atteinte à la signalisation, à la visibilité et à la commodité du passage.

Si vous souhaitez planter une haie sur la limite séparative de deux terrains, vous devez préalablement obtenir l'accord de votre voisin. En cas d'accord, les plantations seront mitoyennes et l'entretien sera organisé à frais communs entre vous.

Les plantations de basse-tige doivent être réalisées à 50 centimètres minimum à l'intérieur de ma propriété. Elles ne peuvent pas dépasser 1,80 mètre en hauteur. Pour un arbre haute-tige, la distance minimale de plantation est de 2 mètres à l'intérieur de ma parcelle. Aucune hauteur n'est préconisée, mais il faut tailler les branches qui dépassent dans la propriété d'autrui. Pour favoriser la biodiversité, il convient de choisir des essences indigènes pour vos plantations (charme, hêtre, érable, cornouiller, etc.).

L'arrachage, même partiel, d'une haie ou d'un alignement d'arbres, patrimoine naturel à préserver, est soumis à autorisation (renseignements auprès du service cadre de vie – 085 61 62 78 ou [cecile.charlier@villers-le-bouillet.be](mailto:cecile.charlier@villers-le-bouillet.be))



Retrouvez la charte de la ruralité et de la convivialité et d'autres contenus en scannant cette page avec l'application Admented sur votre smartphone ou votre tablette.



# Les news de l'Agence de Développement Local

## • « Faites d'une bière deux coups ! »

Lors de l'évènement de réseautage supra-communal organisé par 6 ADL ce 22 mars, près de 90 entrepreneurs s'étaient donné rendez-vous pour apprécier les orateurs de qualité dont M. Rosoux (Réforme du code des sociétés) et Nicolas Declercq (Visite de la Brasserie de Marsinne – Léopold 7) mais également profiter du savoir-faire de Signedengis (accord mets/bière). Le principe des tables tournantes lors desquelles chacun avait la possibilité de présenter son entreprise à l'ensemble des convives a permis de belles rencontres entre entrepreneurs et la promesse de collaborations et/ou partenariats futurs ! A rééditer sans aucun doute !



## • Action Job étudiant

Succès de foule ce 20 mars lors de l'action Job étudiant. L'ADL représentait 8 entreprises et 2 autres étaient également présentes pour auditionner les très nombreux candidats potentiels (plus de 150 !). Beaucoup de contacts noués qui ont débouché sur l'engagement d'étudiants mais également de stagiaires dans des entreprises villersois.

Un salon de l'emploi destiné aux demandeurs d'emploi sera organisé en partenariat avec le PCS (Plan de Cohésion Sociale). De nombreux contacts ont déjà été noués avec des recruteurs potentiels et cette action sera agrémentée de divers services d'aide à la recherche d'emploi... Affaire à suivre !

## • Viller's Day – Marché des artisans

Le samedi 27 avril a eu lieu le traditionnel Viller's Day et vous avez pu, à cette occasion, découvrir les multiples talents de nos artisans villersois lors du marché qui leur était dédié et profiter également des nombreux produits locaux (miel, légumes divers... et même pour les plus téméraires, des criquets grillés !) qui vous ont été présentés par nos passionnés et non moins passionnants producteurs locaux.

## • Composition du nouveau CA de l'ADL :

François Wautelet (Président), Fabrice Ausloos (Vice-Président), Isabelle Baldo (Secrétaire), Yves Marchandisse (Trésorier) et les 8 autres administrateurs : Jacqueline de Bray, Alexandra Louvrier, Marc Melin, Olivier Morelle, Philippe Peigneux, Jean-François Ravone, Xavier Thiry et Mathieu Vanderbecken.

Bienvenue aux nouveaux administrateurs et un grand merci à ceux qui nous ont accompagnés et qui ont accordé leur confiance à l'équipe de l'ADL ces dernières années.

**ADL**

Rue des Marronniers, 16 – 085/30.88.22 – [adl@villers-le-bouillet.be](mailto:adl@villers-le-bouillet.be)  
[www.villers-le-bouillet.be](http://www.villers-le-bouillet.be) (rubrique Économie)



## Des futurs journalistes en herbe à l'école communale

Les élèves de la classe de Mme Vandergeeten (3e / 4e primaire) ont participé au concours organisé par les éditions Bayard et Milan en ce début d'année. Ils devaient créer un journal en suivant une trame imposée. Ils ont été retenus par le jury et sont dans les 20 finalistes. La remise des prix a eu lieu le samedi 27 avril au Préhistomuseum de Ramioul. A cette remise des prix, ils ont pu découvrir enfin leur classement et terminent finalement 8°. Chaque enfant a notamment reçu un livre Astrapi. BRAVO A EUX !!!!!

### L'école communale inculque des habitudes alimentaires saines

L'école communale de Villers-le-Bouillet participe à un projet : "l'acquisition par les enfants à des habitudes alimentaires saines".

Dans ce cadre, les classes accueil, première, deuxième et troisième maternelle se sont rendues dans une ferme productrice de fruits et de légumes. A la ferme du Moulin à Poucet, chez Cédric et Céline, ils ont découvert le métier de jardinier et des méthodes de cultures en accord avec le projet d'école. Ils ont passé une magnifique matinée et profiter à la fois du soleil et d'une pédagogie active dans une démarche éco-responsable. Les enfants récolteront le fruit de leur plantation à la prochaine visite programmée pour le mois de Juin.



### Pas de lauréat à la dictée du Balfroid

Jules Résimont était sélectionné pour la finale de la dictée du Balfroid qui se déroulait le samedi 27 avril au Palais des Congrès de Liège. Le représentant de la classe de 6e primaire de l'école communale de Villers-le-Bouillet n'a cependant pas remporté de prix. Nous le félicitons néanmoins pour sa participation et pour avoir représenté notre commune en finale.



### Thymio aide à l'apprentissage du codage

Le codage s'apprend dès le plus jeune âge à l'école communale de Villers-le-Bouillet. Lors d'ateliers organisés à l'occasion du cycle 5/8, ils disposent d'un atout majeur pour cet apprentissage : les robots Thymio. Une façon d'apprendre tout en s'amusant pour ces jeunes élèves.



### L'illustration n'a plus de secrets pour les élèves de troisième

Les élèves de troisième année de l'école communale de Villers-le-Bouillet ont reçu la visite d'une illustratrice en mars dernier. Cette rencontre rentrait dans le cadre du projet mené par la classe de madame Delaïresse de création d'une histoire. Grâce à l'illustratrice, ils ont appris les règles de base de cette technique et ont chacun eu l'occasion de s'exercer sur base d'une histoire.



### Saint-Martin en finale des jeux mathématiques et logiques

Les élèves de quatrième de l'école Saint-Martin ont participé à deux concours de mathématiques.

Le premier "concours international de mathématiques PONGEA MATHQUIZ" s'est déroulé à Bruxelles le 23 février. Félicitation à Gabriel qui s'est retrouvé 4e lauréat.

Le 16 mars, à Liège, Simon, Léa, Tom, Julien, Xutian, Jeanne, Ethan, Lucie et Gabriel ont participé à la demi-finale du 33e championnat des jeux mathématiques et logiques. Félicitations à Tom, Julien, Simon et Jeanne qui participeront à la finale le

18 mai à Bruxelles et bravo à tous les participants.



**Votre événement n'est pas recensé dans l'agenda ?  
Envoyez un mail à [cedric.willems@villers-le-bouillet.be](mailto:cedric.willems@villers-le-bouillet.be)**

## Samedi 18 mai

### Fancy-Fair à l'école communale, implantation de Vaux-et-Borset

Les élèves de l'école communale, implantation de Vaux-et-Borset vous attendent à l'occasion de leur fancy-fair annuelle.

## Dimanche 19 mai

### - Bourse aux plantes

L'ASBL VERSO vous attend nombreux entre 10h et 16h à la Résidence Grandgagnage à l'occasion de sa 10e bourse aux plantes.

Cet anniversaire est placé sous le signe des sorcières, femmes et plantes libres, qu'on redécouvre aujourd'hui !

TOUTE LA JOURNEE la même recette magique que chaque année : troc / bourse aux plantes vivaces et potagères, stands d'information du PCDN et de NATAGORA, étals de producteurs et d'artisans locaux, rencontre avec l'apiculteur...sans oublier le bar, les pizzas et les galettes des Résidents ! Retrouvez aussi une promenade-quizz à la découverte des sentiers villageois, les œuvres d'artistes villersois à découvrir dans le parc, les bonnes idées et recettes du groupe Zéro Déchet VLB et un avant-goût de la Balade de la Biodiversité aux Potagers du 30 juin, avec la présentation du projet POTAPOTES, un réseau de jardins-potagers nature.

Au programme également : à 11h : rencontre et échanges libres avec l'Harmony des Jardins sur le mystérieux mulching ; à 14h et 15h : les secrets dévoilés du compost de Donat et à 13h, 14h et 15h, le Conte qui ensorcèlera les plus jeunes.

Informations : Eve Serexhe 0478 92 59 23

### - Marche ADEPS

Le Handball Villers 59 organise sa marche ADEPS de 5, 10 et 20 km au départ du hall omnisports Emile Collignon, rue de Waremme 5A. Informations : André Praillet au 0475 491 070

## Jeudi 23 mai

### Excursion des pensionnés

L'Amicale des pensionnés de Saint-Martin organise une excursion. Départ à 7h en face de la Maison des Solidarités, rue de Waremme 29.

Informations: Freddy et Francine Vanlys au 0495 47 74 24

## Samedi 25 mai

### Jogging de l'Ecole des Poulains

Courses de 400m et 2km pour les enfants à partir de 17h. Manche du Challenge Cours la Province de 5 et 10 kilomètres à 18h dans les rues de Fize-Fontaine.

Inscription par internet via [www.otop.be/ecole-des-poulains](http://www.otop.be/ecole-des-poulains). Gratuit pour les enfants ! Tombola avec de nombreux lots.

Informations : 0475 33 12 47

## Dimanche 26 mai

### Elections régionales, fédérales et européennes

Les électeurs sont invités à se présenter au bureau de vote afin d'élire leurs représentants régionaux, fédéraux et européens.

## Vendredi 31 mai

### Fancy-Fair de l'école communale, implantation de Fize-Fontaine

Les petits Loups de Fize vous accueillent dans leur école à l'occasion de leur Fancy-Fair où différentes activités vous attendent.

## Du 31 mai au 2 juin

### Salon de la Plume, des Notes et des Arts

Le château de Borset accueillera ce salon mêlant différents pans de culture. Un concert d'ouverture est prévu le vendredi 31 mai à 19h30. Le samedi et le dimanche, de 10h à 19h, artistes en tous genres et écrivains vous montreront leurs œuvres. L'invitée d'honneur de cette première édition à Vaux-et-Borset est Karima Safia. Entrée gratuite

## Dimanche 9 juin

### Brocante au Clos de la Panneterie

Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e dimanche du mois d'avril à septembre de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m

Informations : Annette Bolline – 0484 66 58 46

## Samedi 15 juin

### Brocante à Villers-le-Bouillet

Organisation du Handball Villers 59 rue de Waremme et places communales. Prix de l'emplacement : 1,5€/mct.

Informations : André Praillet – 0475 49 10 70

## Dimanche 16 juin

### Pique-nique zéro déchet

Le groupe #zerodechetvlb organise un pique-nique à 11h. Informations : Cécile Brouet au 0475 40 85 00

## Dimanche 23 juin

### Marche ADEPS à Warnant-Dreye

Le Comité des fêtes de Warnant organise sa marche ADEPS de 5, 10, 15 et 20 km au départ de la maison de quartier de Warnant.

Informations : 0479 596 079



# Etat-civil

## DECES

DELACAUW Claude – Villers

SWENNEN Josette – Villers

TILMAN Raymond – Vaux-et-Borset

RICHARDSON Leslie – Villers

SLUSE Etienne – Vaux-et-Borset

WITVROUW Marguerite – Villers

MALAIS Marie – Vaux-et-Borset

CROUGHS Joanna – Fize-Fontaine

DEL ROMANO Maria – Villers

LÉONARD Josée – Villers

BINVIGNAC Paul – Fize-Fontaine

PARENT Berthe – Vaux-et-Borset

DESSY Jean-Marie – Villers

NOËL Louis - Villers

## Samedi 29 juin

### Barbecue

L'Amicale des pensionnés de Saint-Martin organise un barbecue à l'école Saint-Martin, rue Neuve 8.

Informations: Freddy et Francine Vanlys au 0495 47 74 24

## Dimanche 30 juin

### Balade de la biodiversité aux jardins potagers

Envie de rendre votre jardin-potager (encore) plus accueillant pour la faune et la flore naturelles ?

Ouvrez-le à la visite en compagnie de Marc, guide NATAGORA : Il soulignera les atouts de votre petit paradis et vous/ nous donnera des tas de conseils pour l'enrichir en vie !

Amoureux de la nature, venez aussi découvrir d'autres jardins, pour le plaisir et pour partager de bonnes idées. ATTENTION : Nombre d'inscriptions limité !

Que vous soyez « jardinier accueillant » ou « visiteur d'un jour », contactez-nous dès maintenant OU rencontrez-nous à la Bourse aux Plantes de ce 19 mai à Vaux.

Les lieux et horaire des visites seront communiqués aux participants début juin. Un co-voiturage sera organisé. PAF : un sourire, un plant de votre potager, un conseil...

Organisation : ASBL VERSO : Caroline 0476 799 900; Eve 0478 925 923

## Alcooliques Anonymes – Groupe de Fize-Fontaine

Réunion tous les lundis de 20h à 22h à la maison de quartier de Fize-Fontaine, rue le Marais, 76 à 4530 Fize-Fontaine (Villers le Bouillet). Contact : 078 15 25 56 - Michel 0486 72 15 48 - Hélène 0496 10 78 15. Réunions ouvertes (info pour tous), le premier lundi d'AVRIL et d'OCTOBRE



## VIDEM



Parmi les principaux engagements de VIDEM figurait le retour de la propreté dans nos villages. Cela ne peut évidemment pas se réaliser du jour au lendemain. C'est un objectif à long terme, que nous souhaitons atteindre pour la fin de la législature.

Nous avons émis plusieurs propositions en matière de propreté, dont certaines sont reprises dans l'accord de majorité. A cet égard, VIDEM se félicite du recrutement prochain d'un agent spécifiquement dédié à la constatation des incivilités et des infractions au règlement de police, qui feront désormais l'objet de sanctions et d'amendes administratives.

Il s'agit d'une initiative novatrice, dans la mesure où jusqu'ici, à Villers, seule la police était à même d'agir en la matière. Or, chacun sait que nos policiers sont souvent débordés par d'autres missions (c'est d'ailleurs ce qui a amené la création des amendes administratives). VIDEM veut mettre fin à l'impunité. Parmi nos autres engagements figurait notre volonté de booster l'emploi, avec l'objectif ambitieux de tendre vers un taux d'emploi maximum, en utilisant à fond les atouts dont dispose Villers-le-Bouillet. De nombreux membres de VIDEM disposent d'une réelle expertise en la matière, mais nous souhaitons solliciter un maximum d'idées et d'énergies. Dans ce but, et dans le respect de l'esprit participatif de notre mouvement, nous avons créé au sein de VIDEM un groupe de travail relatif à la constitution d'un futur « pôle économique » au centre de Villers. Si vous souhaitez nous rejoindre dans ce travail de réflexion, n'hésitez pas à nous contacter : nous serons évidemment heureux de vous associer à la réflexion ([contact@videm.be](mailto:contact@videm.be)).

Le groupe VIDEM

## GénérationS

### 4530



Cher(e)s Villersois(es),

### Des nouvelles de notre politique communale

Notre commune se dote d'un plan de cohésion sociale, c'est un processus qui contribue à assurer à tous les individus une égalité des chances et un accès effectif au bien-être économique, social et culturel. De nombreuses fiches projets vont voir le jour, passant de l'école des devoirs, des cours de cuisine, des recherches de solution de mobilité, l'apprentissage de la citoyenneté et bien d'autres actions encore. Cet outil était à notre estime indispensable à la politique communale.

### Des événements qui se succèdent

Villers vient de vivre son traditionnel Villers'Day dans une formule quelque peu modifiée. Si la météo n'était pas de la partie, la bonne humeur et les belles rencontres l'étaient !

Mais d'autres rendez-vous vous attendent, à vos agendas donc ! Notre commune vibrera au son du bal des sports le 22 juin prochain où les mérites sportifs et les prix de la vie associative seront remis, une belle manière de fêter également la fin de l'année avec vous.

Et durant cette été, le vélo est mis à l'honneur avec un départ du TRW le 30 juillet ! Et en parlant de courses cyclistes, nous en profitons pour féliciter les organisateurs et jeunes participants de la course cycliste qui s'est déroulé à Vaux-et-Borsset ce 22/4. Nul doute que nous les croiserons aux abords du départ !

Nous vous rappelons que notre groupe reste à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

GénérationS4530

## Ecolo



« Vous n'avez pas le monopole du climat, vous, les Ecolos ! »

Cette phrase, prononcée en 2006 lors d'un banal conseil communal, dans une petite commune Hesbignonne, résonne particulièrement à nos oreilles à l'aube d'une nouvelle et cruciale échéance électorale. Non, nous n'avons pas le monopole du climat mais nous le défendons haut et fort et, chez nous, ce n'est pas un effet de mode...

A l'heure où certains, peu concernés d'ordinaire mais actuellement poussés dans le dos par la rue, surfent sur la vague du plastique ennemi numéro 1 et du développement durable (mais aussi économique), il est bon de rappeler, une fois encore, que les inquiétudes au sujet du climat, ça ne date pas d'hier ! Et il est triste de constater qu'aujourd'hui encore certains n'ont toujours que de belles paroles !

Mais où sont les actes ? Car la transition, qui apparaît de plus en plus cruciale, ne se fera pas avec de belles paroles mais avec de vraies actions. Et pour cela, il faut OSER ! Arrêtons de tergiverser, de trouver des excuses ou des échéances politiciennes et BOUGEONS !

En seulement quelques mois, nous pouvons déjà nous réjouir de voir notre commune rejoindre, après un abandon de 6 années, la Convention de Maires pour le Climat et l'Energie qui encadre et objective, à l'horizon 2050, les choix à faire pour un avenir plus durable (du développement de l'énergie « verte » à l'adaptation aux changements climatiques). Ou encore de s'inscrire une fois de plus dans la transition énergétique grâce à un nouveau projet éolien.

Et si notre objectif majeur est de rendre notre commune capable de soutenir le choc qui nous attend, seuls, nous ne sommes qu'une goutte dans l'océan. C'est avec votre soutien que nous porterons et soutiendrons cette vision dans toutes nos actions locales. Et nous sommes également déterminés à faire entendre votre voix à plus grande échelle.

Le groupe Ecolo

## Le Groupe Ensemble



Chères Villersois(es), chers Villersois(es),

La commune vient de faire l'acquisition d'une auto-laveuse pour le hall omnisports, ce qui facilite le travail des surveillants préposés au nettoyage du hall. Toujours au hall, l'achat d'un nouveau tapis de sol pour la salle de gym est tout profit pour nos gymnastes. Ces deux projets avaient été initiés par le groupe Ensemble.

Le point sur certains travaux :

Comme vous le savez, nous nous sommes battus pour obtenir un nouveau giratoire et la création d'une nouvelle voirie pour solutionner la problématique du Roua. Le permis a été délivré et le début des travaux est imminent. Les travaux de la rue de Fallais à Vieux-Waleffe et ceux du Fonds de Vaux à Vaux et Borset ont, quant à eux, bien commencé. Les travaux d'aménagement du carrefour de la Fontaine et de la Sablière sont quant à eux terminés. Encore des projets initiés par le groupe Ensemble.

La fermeture de la banque est proche : nous n'avons toujours aucune nouvelle concernant l'arrivée d'un distributeur de billets suite au départ de la dernière banque de Villers. Au mois de janvier, le Bourgmestre avait promis d'organiser une réunion à ce sujet afin de pouvoir étudier différentes alternatives. A ce jour, nous n'avons toujours pas été conviés. Villers, à une période pas si lointaine, a compté jusqu'à 4 banques.

Nous souhaitons également une heureuse retraite à Eric Cornelis. Nous le remercions pour tout le travail accompli au service de la commune et des citoyens.

Nous voulions également parler de ce qui se profile à l'horizon avec les élections européennes car beaucoup de citoyens sont déçus du monde politique, à juste titre parfois, mais ne faisons pas d'amalgame, il reste encore une grande majorité de politiciens courageux qui travaillent sans relâche au bien-être des hommes et des femmes de notre pays, voire du monde.

Suivre des consignes de ne pas voter c'est ouvrir la porte à l'extrême droite. Accomplissez votre geste de citoyens en votant pour les hommes et les femmes que vous jugez être les meilleurs candidats dans la défense de grands projets tels que le climat et les déchets. Ensemble nous irons plus loin et sachez que nous sommes toujours à votre écoute.

Le Groupe Ensemble

*Ces colonnes sont ouvertes aux partis politiques démocratiques représentés au Conseil communal en vertu du Règlement d'Ordre Intérieur (art. 88). En cas de non transmission d'un texte dans les formes et/ou délais prescrits, l'espace est laissé en blanc.*

## WaliGali

Elevage de poules pondeuses  
et de poules de race  
Aliments pour animaux  
Matériel d'élevage

WaliGali  
Poules d'élevage

Heures d'ouverture:  
Samedi de 9h à 17h  
Dimanche de 9h à 11h  
ou sur rendez-vous

Rue de Buay 13,  
4219, Ambresin.

0487 32 90 27  
www.waligali.be




Toutes solutions à  
vos problèmes  
de cheminées

# RAMONEUR.be

Tubage & Gainage  
de cheminées

0475 550 963

Rue d'Envoz, 44 - 4218 COUTHUIN  Retrouvez nous sur Facebook



SPRL **GILLES  
FASTRÉ**

NETTOYAGE INDUSTRIEL  
VIDANGE & DÉBOUCHAGE

## GILLES FASTRÉ

GSM : 0479/75.30.96

GSM : 0475/71.89.82

MAIL : GILLES.FASTRE@HOTMAIL.COM

RUE DE LA SABLIERE 38C/3  
4530 FIZE-FONTAINE

7J/7 • 24H/24

IVA - BE0 721 467 786

AGRIÈRE RÉGION WALLONNE

NETTOYAGE INDUSTRIEL • VIDANGE (FOSSE, DÉGRAISSEUR, PUIT...)  
DÉBOUCHAGE CANALISATIONS • CURAGE (ÉGOUTS) • INSPECTION CAMÉRA  
NETTOYAGE VOIRIES • TERRASSEMENT, TRAVAUX AGRICOLES • TRANSPORT...

# Reflot® intense

Salon mixte de coiffure

un look pour  
chaque âge

Lundi	10h00 - 18h00
Mardi	09h00 - 18h00
Mercredi	-
Jeudi	09h00 - 20h00
Vendredi	09h00 - 18h00
Samedi	08h00 - 16h00

Avec & Sans RDV

0486.253.172



www.reflet-intense.be

# Anthéit

Rue des Chasseurs Ardennais, 50



SPÉCIAL 20 ANS  
**Tchin Tchin**  
LENTILLES



VOTRE 2<sup>ÈME</sup> BOÎTE  
D'ÉPHÉMÈRE CONFORT+  
POUR 1€ DE PLUS\*

Pris d'1 boîte de 30 lentilles de contact d'Éphémère Confort+ 1€

LENTILLE ÉPHÉMÈRE  
UNE EXCLUSIVITÉ AFFLELOU

\*Offre valable dans tous les magasins ALAIN AFFLELOU de Belgique jusqu'au 30 juin 2018 exclusivement sur les boîtes de lentilles Éphémère Confort+ 30 LC. Limité à l'achat de 6 boîtes au total. Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours à l'exception de notre NEXT YEAR. Voir conditions en magasin.

**SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE**

Rue Campagne du Moulin, 1 - Tél. 042 59 74 78

**ALAIN AFFLELOU**

**SPRL BUTERA**  
DEPUIS 1979 • VENTE • LOCATION • REPARATION /  
GARANTIE 5 ANS SUR LES ROBOTS  
Rue Nouvelle Route, 136 - 4480 ENDS - Tél: 04 275 24 11 - www.buterasprl.be

**RYNO! GARANTIE 5 ANS**

**Robot**  
Roboteo 1.1-1r, Moteur de coupe puissant 350W, sans câble, 300cm/mois, recharge de coupe de fil

RWA22 500 17 **999€**  
RWA22 3000 17 **1999€**  
ULTRA SILENCIEUX

**STIHL** **269€**  
Taille-haies H545 - Quince - 60 cm H542 - 58€

**STIHL**  
Débroussailluse FS 38 FS 55  
**179€** **229€**

**STIHL**  
Scie à chaîne MS 170  
Le tout idéal pour sculpter les haies et bosquets

**STIHL** **129€**  
Tondeuse MS 170 **179€**

PERSONNALISEZ VOTRE HABITATION



Menuiserie **JSM SERVICES** LE LEADER DU CHÂSSIS PVC ET ALU DE VOTRE RÉGION

**6 CHAMBRES TRIPLE VITRAGE OFFERT\***

\*voir condition en magasin

Menuiserie JSM Services  
Rue du Château d'Eau, 14A  
4530 Villers-le-Bouillet  
Tél. 085 233 224  
info@jmservices.be  
www.jmservices.be

Venez découvrir les nouvelles vérandas et pergolas ainsi que le système bioclimatique



**Regifo Edition**

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition  
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville  
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.  
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be  
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,  
Mme Anne-Marie CORVILAIN  
se fera un plaisir de vous rencontrer.  
0475 511 912

Grand Merci  
aux annonceurs  
chez qui nous vous  
recommandons  
vos travaux  
et achats !

